

Technicien agricole et zones humides dans le cadre du PAEC - adaptation de l'agriculture au changement climatique, bassins versants de la Mare et du Bonson – Cat B (Direction de l'environnement et de l'économie circulaire)

Présentation du poste :

Loire Forez agglomération compte 87 communes et près de 112 000 habitants. La communauté d'agglomération entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, son dynamisme démographique est le signe d'une qualité de vie préservée et d'un patrimoine remarquable.

Loire Forez agglomération prépare avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne un nouveau Contrat Territorial sur le bassin versant Mare-Bonson. La problématique des pollutions diffuses d'origine agricole est prégnante sur le bassin versant et contribue à l'altération la qualité de l'eau. Aucun travail de fond et d'animation n'a été réalisé sur ce bassin versant à l'image de ce qui a pu être mis en place sur le bassin versant du Lignon.

En parallèle Loire Forez agglomération réfléchit à la mise en place de nouveaux projet agro-environnementaux et climatique en continuité de ceux mis en œuvre entre 2015 et 2022. Les premières réflexions conduisent à envisager un PAEC Monts, Piémonts du Forez et captage satellites (démarrage 2023) et un groupe de travail PAEC Plaine du Forez. Les PAEC sont des outils permettant la mise en œuvre de mesures agro-environnementales et climatiques apportant des aides directes aux agriculteurs

Sous l'autorité du directeur de l'Environnement et de l'économie circulaire et en lien direct avec le chef de projet PAEC, vous animerez le volet agro-environnemental du Contrat Territorial Mare-Bonson et des MAEC sur ce bassin versant.

Il s'agira de mettre en place un réseau d'agriculteurs volontaires à l'engagement dans les mesures agro-environnementales, et de déployer un programme de diagnostic, et d'accompagnement individuel et collectif. Une implication importante est attendue, notamment sur la prise en compte et la gestion des zones humides, ainsi que la valorisation des prairies naturelles, et l'adaptation des pratiques (en matière d'utilisation d'herbicide notamment).

Le changement climatique constitue une menace supplémentaire pour les écosystèmes de façon directe, mais aussi indirecte par l'intensification des pratiques agricoles qu'il peut induire. L'enjeu crucial de l'adaptation au changement climatique, en cohérence avec les enjeux de la qualité l'eau, de la biodiversité et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, sera donc plus particulièrement développé, en lien avec les besoins du territoire. Des actions d'accompagnement et de sensibilisation pour mettre en évidence la multiplicité d'atouts des pratiques agroécologiques seront réalisées.

Missions principales :

- Mise en place et développement d'un réseau d'agriculteurs volontaires
- Accompagnement des agriculteurs à l'engagement MAEC : Diagnostics, suivi des plans de gestion, bilans phytosanitaires, conseils....
- Accompagnement individuel et collectif au changement de pratiques sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique en cohérence avec les enjeux de l'eau et de la biodiversité, les thématiques suivantes ont été mises en avant : gestion fourragère et autonomie, maintien des prairies naturelles diversifiées, fertilité des sols, l'arbre et la haie au cœur des écosystèmes agricoles, la gestion économe de l'eau, la gestion des zones humides, la

réduction des phytosanitaires ... Ces sujets seront à développer pour éviter l'intensification des pratiques et la « maladaptation ».

- Elaboration d'une stratégie foncière en lien avec les communes pour la reconquête de zones en déprise.
- Mise en place d'un groupe d'experts pour l'adaptation des mesures aux variations climatiques.
- Amélioration de la mobilisation collective des agriculteurs : L'animateur.rice sera en charge de favoriser les échanges de pratiques entre pairs, en s'appuyant sur des témoignages d'agriculteurs aux démarches avancées et sur des expérimentations mises en place sur le territoire.
- Accompagnement des dynamiques locales favorables à la biodiversité, la qualité de l'eau et l'agro-écologie
- Définition de propositions de communication - information – mise en synergie.

Profil :

De formation type bac à bac +4 ou 5 dans l'environnement, de l'agriculture ou du climat, vous bénéficiez d'une bonne connaissance des systèmes agricoles et du fonctionnement des entreprises agricoles, de l'impact du changement climatique sur les entreprises agricoles, et des enjeux l'environnementaux de l'agriculture en général. Vous maîtrisez l'outil informatique (suite bureautique). Vous savez organiser et coordonner des actions et analyser des situations sur le terrain. Vous savez animer des réunions avec des publics variés. Polyvalent.e et très rigoureux.se, vous savez faire preuve de pédagogie, de rigueur, de réactivité et d'une grande capacité d'adaptation.

Vous êtes doté.e de qualités relationnelles, vous faites preuve de diplomatie. Une expérience similaire est recommandée.

Vous avez le sens du travail en équipe. Organisé.e, vous avez un esprit méthodique, et de synthèse et savez travailler avec une certaine autonomie. Permis B exigé.

Caractéristiques du poste :

- Poste temporaire, en contrat de projet, à temps plein à pourvoir à **compter du 1er janvier 2023** pour une durée de 5 ans
- Poste basé à Montbrison et possibilité de télétravailler jusqu'à deux jours par semaine.
- Recrutement dans le cadre d'emploi des techniciens
- Possibilité de travailler ponctuellement certains week-ends et en horaires décalés.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 1^{er} août 2022** à :

par mail : recrutement@loireforez.fr

Ou par courrier :

Loire Forez agglomération
A l'attention de Monsieur le Président
17, boulevard de la préfecture
CS 30211
42605 Montbrison Cedex

Les entretiens de recrutements auront lieu jeudi 11 août 2022

Merci d'indiquer dans votre candidature la référence suivante : Technicien agricole et zones humides